

20 fév 2006 -12:26

L'OSCE - mesures visant la liberté de la presse et le respect des croyances religieuses et autres

Au cours d'une réunion informelle de l'OSCE, convoquée par le Président en exercice, le Ministre belge des affaires étrangères Karel De Gucht, les participants ont discuté hier de la contribution positive que l'Organisation pourrait apporter en réponse à la controverse relative aux caricatures récemment publiées.

Au cours d'une réunion informelle de l'OSCE, convoquée par le Président en exercice, le Ministre belge des affaires étrangères Karel De Gucht, les participants ont discuté hier de la contribution positive que l'Organisation pourrait apporter en réponse à la controverse relative aux caricatures récemment publiées.

L'OSCE s'unit autour des mesures visant à garantir la liberté de la presse et le respect des croyances religieuses et autres. VIENNE, le 17 février 2006 – Au cours d'une réunion informelle de l'OSCE, convoquée par le Président en exercice, le Ministre belge des affaires étrangères Karel De Gucht, les participants ont discuté hier de la contribution positive que l'Organisation pourrait apporter en réponse à la controverse relative aux caricatures récemment publiées. « La nécessité d'un dialogue interculturel et inter-religieux a été exprimée clairement et de manière répétée par les participants », a déclaré le Ministre De Gucht. « En tant que Président en exercice, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour faire en sorte que l'OSCE joue un rôle à part entière pour transformer cette crise en une opportunité de renforcer le respect et la compréhension mutuels. » Parmi les mesures à court et à long terme mentionnées par les participants, citons le soutien à l'initiative des Nations Unies pour une Alliance des Civilisations, une proposition à rencontrer, dans le cadre de l'OSCE, des médias, des dirigeants religieux et de la société civile des 66 états, et à étudier des systèmes actuels d'auto-réglementation des médias, en vue d'une meilleure compréhension de la relation entre la liberté des médias et leur responsabilité. Parmi les participants se trouvaient les 55 états membres de l'OSCE et leurs 11 Partenaires, ainsi que les trois Représentants personnels du Président en exercice pour la Tolérance et la Non-Discrimination, le Représentant pour la Liberté des médias, le Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme, l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE et le Secrétaire général.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be